

FLASH INFORMATIONS COMMUNALES

FEVRIER 2017

Réunion publique - En partenariat avec la gendarmerie, la municipalité organise une réunion publique sur le thème de « la participation citoyenne » le mercredi 15 mars à 14 h 30 à la salle du presbytère. Toutes questions pourront être abordées.

Recrutement contrat aidé (CAE-CUI) - La commune de Maves recrute un agent polyvalent et plus spécifiquement pour l'entretien des espaces verts à raison de 20 h/semaine à compter du 1^{er} avril 2017. Si vous êtes éligible aux contrats CAE-CUI et intéressé, vous pouvez déposer votre candidature et CV à la mairie de Maves avant le 10 mars prochain.

Randonnée pédestre organisée le 19 mars pour la classe de neige des CM2

Après le succès de l'après-midi jeux de sociétés, qui a rassemblé toutes les générations, les parents d'élèves de la classe de CM2 organisent sous l'égide de l'AFPE du RPI de Maves-La Chapelle-St Martin-Mulsans et Villexanton une randonnée sur les sentiers et chemins communaux de Maves et la Chapelle, le dimanche 19 mars 2017. Trois parcours sont proposés pour les grands et les petits marcheurs de 3,6, et 10 Kms. Départ devant l'école de Maves. (Rue du Cèdre) à partir de 8 heures. Un ravitaillement est prévu pour les marcheurs à mi-parcours et en fin de parcours. Nous vous attendons nombreux pour cette belle journée. **Tarif** : 3€/personne - Gratuit pour les enfants de -12 ans. / **Renseignements** : 06/11/60/82/77

Bibliothèque de Maves - La prochaine ouverture de la bibliothèque aura lieu le samedi 4 mars de 10 h à 11 h 30. Rendez-vous pour un atelier pliage de livres sur le thème de Pâques le 1^{er} avril de 9 h à 12 h. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de la mairie (☎ 0254873118 ou par mail mairie-maves@wanadoo.fr)

Bloc note agenda

8 mai : cérémonie commune à Mulsans

14 mai : brocante organisée par l'association Broc'Ecole

3 juin : marche du terroir

12 juin : cérémonie à Pontijou

Travaux dans le cimetière - Les travaux de la 2^{ème} tranche de relevage des concessions en état d'abandon vont se poursuivre avec l'ouverture prochainement du mur nord et l'aménagement d'un portail donnant accès aux convois.

Balayeuse - les prochains passages seront les 28 mars, 23 mai, 18 juillet, 13 septembre et 7 novembre. Merci de ne pas stationner vos véhicules dans la rue afin de faciliter le passage de la balayeuse à ces dates.



Autorisation sortie de territoire - Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs a été mis en œuvre à compter du 15 janvier 2017, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit.

Cette autorisation de sortie de territoire est matérialisée par l'usage d'un formulaire CERFA (n° 15646*01), **renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale**, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Ce formulaire est accessible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>, sur lequel vous trouverez également de façon plus détaillée les documents dont les mineurs devront être en possession pour quitter le territoire.

L'autorisation de sortie de territoire ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession d'un titre de voyage en cours de validité (en fonction des exigences des pays: passeport, accompagné d'un visa s'il est requis, carte nationale d'identité). Le passeport et la carte d'identité produits seuls ne valent plus autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

Nouvelles modalités de traitement des cartes d'identité - A compter du jeudi 2 mars, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) s'effectueront directement et uniquement auprès des seules mairies équipées de dispositif de recueil, sur rendez-vous, sur l'ensemble du territoire. Pour le Loir-et-Cher, les mairies qui disposent du dispositif de recueil sont Blois, Contres, Mer, Mondoubleau, Montoire sur le Loir, Montrichard, Oucques, Romorantin, Saint-Aignan, Salbris, Selles sur Cher, Vendôme, Vineuil.

Pour gagner du temps, vous pourrez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Pour cela vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> et saisir votre état civil et adresse.

Les portes de l'emploi :

Les nouvelles offres d'emploi sont consultables sur le site de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire

http://www.beaucevalde Loire.fr/S_implanter/Portes_de_l_Emploi.html

Contact : Mme Annie GONCALVES MARTIN Les portes de l'emploi 1 rue Fortineau à MER -
☎ 0254813769 / Permanences sans rendez-vous le lundi de 14 h 00 à 17 h 00 et
le mercredi 9 h 00 à 12 h 00 - se munir d'un Curriculum Vitae

L'agence intérimaire SUPPLAY poursuit ses permanences au 1 rue Fortineau 41500 MER, le dernier jeudi de chaque mois de 10h à 12h.

Association de Lutte contre l'Illettrisme et pour le Retour à l'Emploi (A.L.I.R.E) - L'association A.L.I.R.E recherche des bénévoles pour son réseau « accompagnement pour adultes ». Vous avez du temps libre, vous souhaitez aider des personnes à acquérir les savoirs de base (lire, écrire, compter, se repérer spatialement et temporellement). Rejoignez-nous.

Renseignements contact@alireformation.fr / ☎ 02.54.42.59.55

